



Atrium

DOSSIERS

- Le restockage est en bonne voie
- Liège, la transfrontalière

AKTEN

- Die Aufstockung kommt gut voran
- Lüttich, eine grenzüberschreitende Provinz

- La Province de Liège en Chine : mission accomplie
- Flying-Cam vole de contrats en contrats
- Futurs entrepreneurs : activez-vous, les candidatures sont ouvertes

(SOMMAIRE)**Comment obtenir l'Atrium ?**

Il est adressé gratuitement à toutes les entreprises de la province de Liège, systématiquement à celles installées dans des parcs de la SPI+ et aux autres entreprises de production de plus de 5 personnes; sur demande aux autres.

Si vous souhaitez recevoir l'Atrium, contactez

SPI+ - Chantal Odeurs
Tél. : 04/230 11 98
e-mail : chantal.odeurs@spi.be

Pour les entreprises hors province de Liège, l'abonnement annuel de 4 numéros est de 25,00 € à verser au numéro de compte 000-0059726-71 avec mention «abonnement SPI+»

La SPI+ remercie les entreprises de leur signaler tout changement de dénomination ou toute location totale ou partielle de leur immeuble.
Tout article peut être reproduit moyennant la mention de la source SPI+.

Tirage : 4000 exemplaires

SPI+

Atrium Vertbois
Rue du Vertbois, 11B-4000 Liège
Tél. : 04/230 11 11- Fax: 04/ 230 11 20
E-mail : info@spi.be
http://www.spi.be

Services Promotion Initiatives en province de Liège

Editeur responsable : Catherine Collette

Rédacteur en chef : Nelly Liemer

Rédaction et mise en page :

Cible Communication

Secrétariat : Chantal Odeurs

Traduction : WFG

Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgiens



p.2 **Sommaire**

p.3 **Editorial : Défis et renouveau**

p.4-7 **Dossier : Le restockage est en bonne voie**

p.8-9 **La vie des entreprises**

- [• Granit Parts a grandi grâce à la SPI+
- [• La Télébase de la SPI+ affiche complet
- [• Dumoulin-Herstal, référence mondiale dans le secteur aéronautique

p.10 **Les Communes**

- [• Premiers coups de pelle à La Gileppe !
- [• Les fonds structurels : du nouveau pour les communes ?
- [• Wasseiges : le début d'une collaboration fructueuse

p.11 **La vie des parcs**

- [• Extension en vue à Hannut
- [• Jusqu'à 700 nouveaux emplois logistiques à Liège

p.12-13 **Dossier : Liège, la transfrontalière**

- [• L'Euregio Meuse-Rhin un partenariat historique

p.14-16 **Au-delà des frontières**

- [• La Province de Liège en Chine : mission accomplie
- [• Flying-Cam vole de contrats en contrats
- [• Liège-Québec : rapprochements en vue
- [• L'Espace unique de paiement en euros : ce que cela va changer pour vous

p.17 **La SPI+ au jour le jour**

- [• Instances
- [• PROTIC élargit ses horizons
- [• Dynamic Day Liège

p.18 **Les dernières minutes**

- [• La problématique de la consommation excessive d'alcool en entreprise
- [• La SPI+ au Forum des Entrepreneurs by Initiatives
- [• Futurs entrepreneurs : activez-vous, les candidatures sont ouvertes

p.19 **Ventes et locations de terrains**



Défis et renouveau

Cette rentrée 2007 constitue pour nous l'occasion de nous réjouir. En effet, l'année 2006 a été excellente pour la SPI+, avec une belle progression des ventes, 1.161 emplois créés et un bilan en équilibre. A mi-année, nous pouvons d'ores et déjà dire que 2007 s'annonce sous de meilleurs auspices encore !

J'en faisais écho dans notre précédente édition : la restructuration interne de la SPI+ est terminée. La nouvelle équipe de direction a vécu une transition harmonieuse et est donc prête à relever les nombreux défis qui se présentent. Suite aux élections d'octobre, la SPI+ s'est aussi dotée de nouvelles instances : souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration !

Évoquons le renforcement du partenariat avec le GRE-Liège, mais aussi et surtout la recherche de nouveaux terrains industriels. Cette dernière problématique, le besoin de restockage, n'est bien entendu pas nouvelle : depuis de nombreuses années, nous réclamons la possibilité de créer de nouvelles zones industrielles et de procéder à l'extension de zones existantes. Nous voulons pouvoir donner satisfaction aux 146 entreprises qui figurent sur notre liste d'attente ! Notre cri a été entendu par le Gouvernement wallon qui a lancé un vaste plan visant à trouver 5.000 hectares en région wallonne. Compte tenu de l'activité économique de notre province, la SPI+ a réclamé environ 30 % de cette surface, soit quelque 1.500 hectares sur la province de Liège. Notre direction Equipement s'est immédiatement mise au travail en entrant en contact avec les communes à ce sujet. Nous voulons travailler dans un esprit de concertation, dans une atmosphère positive, dans l'intérêt de tous. Les communes ont bien compris notre démarche.

Ces perspectives m'incitent à l'optimisme : j'ai confiance en la capacité de nos équipes à relever ces défis et à aller plus loin encore !

Julien Mestrez,
Député provincial
Président de la SPI+

Vorwort

2006 war ein ausgezeichnetes Jahr für die SPI+ und 2007 zeichnet sich noch besser ab. Mit einem zusammengeschweißten und ehrgeizigen Geschäftsführungsteam packt die SPI+ vor allem die Problematik der Aufstockung der Industriegelände an. In Absprache mit den Gemeinden sucht sie 1.500 ha. ●●●

(DOSSIER : LE RESTOCKAGE EST EN BONNE VOIE)

Une «task force» a été constituée par le Gouvernement wallon pour répondre aux besoins pressants de nouveaux terrains pour l'extension de l'activité économique. Ces derniers mois, la SPI+ a effectué en urgence un important travail de recensement de nouvelles possibilités. Entretien avec Daniel Penant, Directeur de l'Équipement et Marielle Marchand, Service Etudes d'Aménagement.

Les pouvoirs publics wallons ont donné récemment une impulsion plus qu'utile permettant à la SPI+ d'explorer des voies supplémentaires pour effectuer ce qu'on appelle en jargon interne le «restockage». Il s'agit d'anticiper les besoins futurs des entreprises en terrains et de prendre les mesures nécessaires pour que des zones d'activités économiques (ZAE) soient opérationnelles en temps et en quantités utiles. La diminution constante du stock de terrains disponibles combinée avec l'allongement des procédures nécessaires à la mise en œuvre des ZAE est un problème récurrent qui a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans ce magazine.



Voyons avec Daniel Penant (DP) et Marielle Marchand (MM) quelles sont les solutions envisageables pour mieux comprendre le travail de fond et de longue haleine de la SPI+ dans ce domaine.

[• Quelles sont les nouvelles pistes ouvertes par les décisions du Gouvernement wallon ?

DP :

Le 10 mai dernier, a été établie une notification provisoire du Gouvernement wallon, dans le cadre du restockage de terrains, qui chargeait le Ministre de l'Aménagement du territoire de créer une «task force» capable de lui soumettre pour la mi-juillet 2007 un premier rapport présentant des solutions à très court terme en matière de création et de mise en œuvre de zones d'activités économiques. Ce rapport se basait sur les potentialités urbanisables existantes, en ce comprises leurs éventuelles extensions et alternatives telles qu'avalisées par le Gouvernement en mars 2007. C'était la première étape : des solutions d'urgence.

La deuxième étape consiste à lui soumettre pour fin septembre 2007 un projet de modifications de plans de secteur, basé sur l'expertise de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT). Ce programme sera élaboré en collaboration avec les intercommunales de développement économique et la Direction de l'Équipement des Zones Industrielles (DEZI) et prévoira la prio-

risation des mesures, la localisation et le niveau d'intérêt, ainsi que, pour chacune d'elles, un échancier.

Troisième étape : pour fin 2007, il est prévu d'avoir défini toutes les mesures à moyen et à long termes (visées par les deux premiers points) et surtout d'établir un plan de **cohérence territoriale** pour les ZAE.

Ce plan s'articulera selon deux axes :

- des zones d'intérêt général et régional : proches d'axes de mobilité, avec une surface suffisante pour que des entreprises de grande taille puissent s'implanter et où des synergies en termes d'énergie, de télécommunications, d'environnement sont possibles... Ces zones seront plutôt propices à la création d'emplois hautement qualifiés.
- des zones d'intérêt supra-local et communal, qui mailleront le territoire de façon à créer une proximité d'activités économiques plus légères (à vocation artisanale notamment).

Outre la taille, la différence entre ces zones tient à leur liaison directe ou non à des axes de communication : les zones d'intérêt régional pourront supporter un charroi plus important, sans déstructurer le territoire d'un point de vue agricole ou forestier, ce qui serait le cas si ce charroi se développait dans les zones locales sans accès direct aux voies de communication. C'est bien entendu ce que l'on veut éviter.



[• Comment ont été effectuées la recherche et l'analyse de ces zones potentielles ?

DP :

Nous nous sommes posé cette première question : que pouvons-nous mettre en œuvre rapidement dans les zones dites «urbanisables» ?

Dans le décret Relance Economique et Simplification Administrative (RESA), le Gouvernement a décidé de ne plus dédicacer forcément les Zones d'Intérêt Communal Concerté (ZACC) à de l'habitation : il a ouvert la porte à l'implantation d'activités économiques dans ces zones. Cette décision, au niveau de la province de Liège, a généré un potentiel de plus de 6.000 ha dans ces ZACC, qui a été analysé selon des critères techniques (distance suffisante de l'habitat, accessibilité, relief du territoire) mais aussi en fonction de l'intérêt de la commune.

Nous avons donc écrit aux 84 communes de la province pour leur demander quelles étaient les zones qu'elles souhaitaient voir aménager en zones d'activités économiques. Nous leur avons demandé de nous faire connaître en vrac leurs ZACC mais aussi les zones qui doivent subir une modification du plan de secteur notamment; à charge

pour nous de faire le tri après analyse par nos services. Le premier tri devait mettre en avant les ZACC à mettre en œuvre, répondant à des critères techniques suffisants.

Avec ce filtre, sur les +/- 6.000 ha, le potentiel réel est de 155 ha.

Sur base de ces éléments, nous pensons pouvoir créer ainsi à terme un maillage de zones d'intérêt local et d'intérêt régional, dans lequel vont s'intégrer les ZACC, les modifications du plan de secteur demandées par les communes et la réflexion globale de la SPI+ (qui tient ainsi son rôle d'organisme intégrateur et fédérateur de l'activité économique sur toute la province).

C'est une démarche de fond, permettant de visualiser ce que pourrait être le développement économique de la province en termes d'espaces nécessaires à réserver à l'activité économique à un horizon de 20 ans.



[• Quel est le lien entre ces démarches et le Plan prioritaire ?

DP :

Tout ce qui a déjà été défini par le Plan prioritaire de 2004, en cours de mise en œuvre, est considéré comme acquis. La démarche du 10 mai prolonge ce plan antérieur. Elle entre également dans le cadre des objectifs du plan Marshall : il ne suffit pas de donner des axes d'incitation aux niveaux industriel et économique, il faut trouver des terrains et les équiper pour faire en sorte que les entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer aient la capacité de le faire.



(DOSSIER : LE RESTOCKAGE EST EN BONNE VOIE)

[• Quelle sera la part de notre province dans ce plan ?

DP :

L'étude CPDT a montré que sur toute la région wallonne, on vendait à des entrepreneurs, industriels ou des investisseurs 227 ha par an (50 ha pour la SPI+). L'horizon de cette étude étant de 17 ans, cela se décline en un besoin de près de 4.000 ha (17 x 227 ha) auxquels il faut ajouter 20 % de superficie destinée aux équipements collectifs (voiries, zones de recul, égouttage, ...); soit 5.000 hectares de besoins prévisibles, sur ceux-ci on peut estimer que 30 % environ, soit +/- 1.500 ha, reviennent à notre province, puisqu'elle est l'opérateur de 30 % du budget affecté à la globalité du développement économique de la Région.

Gardons à l'esprit la nécessité d'avoir une grande zone industrielle au niveau de la province, de l'ordre de 500 à 700 ha, plus qu'indispensable compte tenu de la saturation du parc des Hauts-Sarts. Le développement économique de la province de Liège a évidemment besoin d'un zoning de cette envergure, de cette attractivité et de cette potentialité. La nécessité d'équilibrer le tissu industriel se déclinera ensuite en nouveaux parcs de 80 à 100 ha ou en extensions de parcs existants (50 ha) voire en parcs d'intérêt local (5 à 10 ha) sur tout le territoire de la province.

CONCRÈTEMENT [• Comment avoir rassemblé toutes ces informations, notamment sur les ZACC, en si peu de temps, de mai à juin ?

MM :

Effectivement, nous avons dû collecter et analyser toute l'information émanant des communes car nous n'avions pas encore travaillé au sein de la SPI+ sur ce type de zones, nous nous étions jusque-là concentrés sur les extensions de ZAE existantes et sur les Ilots d'entreprises en sites d'habitat.

Le délai de réponse à la «task-force» étant très court, il n'était pas évident d'obtenir rapidement des réponses de la part des communes et des autres intervenants, de voir ce qu'ils souhaitaient mettre en œuvre et de l'analyser

rigoureusement afin de ne pas proposer des projets inadéquats ou des terrains dont la disponibilité n'était pas garantie. Néanmoins, près de 50 communes nous ont répondu dans les temps avec des analyses fouillées et cohérentes, preuve s'il en est de leur connaissance du terrain !

Nous avons également tenu compte, comme demandé, des terrains désaffectés ou en voie de désaffectation. Dans ce cadre, nous avons rencontré la SNCB et avons obtenu une liste potentielle de terrains à analyser et peut-être à acquérir. Les forces armées ont été également contactées.



[• Quels sont les changements par rapport aux plans de secteur, autrefois figés, et au Plan prioritaire ?

MM :

Le Plan prioritaire 2004 a permis des extensions de parcs existants voire la création de nouveaux parcs. Il ne visait pratiquement que des projets d'intérêt régional. C'est donc l'avantage de la démarche actuelle envers les Communes. Nous faisons actuellement un inventaire supplémentaire de futurs projets potentiels, triés par critère d'intérêt régional ou local et ce pour 20 ans.

Aux propositions des Communes, nous ajouterons nos réflexions. Nous verrons ensuite si les Communes se montrent intéressées, si elles sont disposées à revoir éventuellement leurs propositions à la lumière des nôtres. De notre côté, nous pourrions aussi proposer des zones alternatives. Certaines Communes pourraient du reste avoir un projet d'une autre nature pour la ZACC que nous jugerions intéressant. Il peut arriver qu'une ZACC s'étende sur deux Communes et que celles-ci n'aient pas la même idée quant à son affectation. C'est tout un travail de coordination de la SPI+ entre

Communes et entre projets d'envergures différentes. Nous avons aussi une mission d'expertise et donc en quelque sorte d'arbitre, pour proposer les projets les plus adéquats.

Bien évidemment, il s'agit aussi de veiller à un équilibre sur toute la province afin de ne pas déformer une sous-région si certains projets venaient à disparaître, comme ce fut le cas lors du Plan prioritaire. A nous de prévoir des alternatives judicieuses.

Nous menons une réflexion globale, intégrée dans le temps et dans l'espace, à l'échelle de notre province.

La prochaine étape consistera donc, en septembre, à compléter ces propositions communales et à présenter à la «task force gouvernementale» nos propositions de révision partielle des plans de secteur pour arriver entre les 1.500 et 2.000 ha nécessaires au développement économique de la province.

Résumé de l'interview de Daniel Penant, Directeur de l'Équipement et de Marielle Marchand, Service Etudes d'Aménagement. Juillet 2007



... Plan de secteur de Spa



... Plan de secteur de Liège

Die wallonische Regierung hat eine „Task Force“ eingesetzt, um dem dringenden Bedarf an neuen Flächen für die Erweiterung der wirtschaftlichen Aktivität nachzukommen. In den letzten Monaten hat die SPI+ prioritär eine Bestandsaufnahme der neuen Möglichkeiten gemacht. Daniel Penant und Marielle Marchand erklären uns die neuen Möglichkeiten: die Gebiete für konzertierte kommunale Raumplanung, die in enger Zusammenarbeit mit den Gemeinden erforscht werden, die militärischen Gelände und Gelände der SNCB sowie die sich durch eine eventuelle Änderung der Sektorenpläne auftuenden Möglichkeiten. ...

(LA VIE DES ENTREPRISES)

Les entreprises liégeoises sont les premiers témoins du climat favorable qui règne. Tous les secteurs sont concernés : jugez plutôt

GRANIT PARTS [• a grandi grâce à la SPI+

Spécialisée dans la distribution de matériel et de pièces de rechange pour le secteur agricole, la société Granit Parts a été créée en juin 2005 grâce à l'aide de la SPI+. «A l'époque, nous étions à la recherche d'un emplacement pour notre activité», explique Christophe Lecomte, Directeur. *Après avoir exploré des terrains à Liège et près de Liège Airport, nous avons rapidement trouvé un accord avec la SPI+ pour louer un Bâtiment Relais à Ivoz-Ramet. Là, nous avons pu bénéficier d'une infrastructure propre, fonctionnelle et surtout à un prix ultra compétitif !*. Sans compter la rapidité d'exécution de la SPI+. «En juin, je créais la société. Un mois plus tard, j'avais les clés», rappelle Christophe Lecomte qui se souvient avoir négocié ses premiers contrats à Liège Airport. Depuis décembre 2006, Granit Parts a déménagé à Wanze et a pris possession de bâtiments plus spacieux : 300 m² de bureaux et 500 m² de halls de stockage. Présente en Belgique et en France, l'entreprise liégeoise emploie aujourd'hui 19 personnes contre 3 il y a 2 ans à peine. Son chiffre d'affaires est passé d'1 million € en 2005 à 8 millions € en 2007. Christophe Lecomte envisage la création de cinq nouveaux emplois d'ici la fin de l'année.



LA TÉLÉBASE [• affiche complet



Voici trois ans que Transcom Belgium s'est installée à la Télébase au parc industriel des Hauts-Sarts à Herstal. Spécialiste des services d'appel pour le compte de tiers, la société suédoise avait pour mission d'amener Tele2 au rang de premier opérateur téléphonique alternatif de Belgique, en particulier de la région wallonne. Aujourd'hui, le groupe Transcom a déjà créé 300 emplois grâce au développement des parts de marché de Tele2 dans la téléphonie belge. «Notre objectif est d'en-

gager encore une centaine de personnes, explique Pierre Dehaspe, Directeur régional de Transcom. Nous sommes donc bien au-delà de nos espérances de départ. Pourquoi avoir implanté ce premier call center en région liégeoise ? Grâce aux aides octroyées par la Région wallonne à hauteur d'1,5 millions € mais aussi à la formation du personnel assurée par le FOREM et aux infrastructures mises à disposition par la SPI+. «En tant que locataire, nous avons pu bénéficier d'un bâtiment spécialement conçu pour y accueillir des call centers. Avec 400 employés, la Télébase sera alors arrivée à saturation. Mais pas question de déménagement ou de construction d'un nouveau bâtiment ! Notre contrat avec la SPI+ court jusqu'en 2010 avec une possibilité d'extension». Le groupe Transcom a, par ailleurs, ouvert un second site d'exploitation à Louvain pour s'implanter en Flandre et intensifier ainsi son implication sur les marchés régionaux belges.



DUMOULIN-HERSTAL [• référence mondiale dans le secteur aéronautique



Le secteur aéronautique constitue l'un des grands atouts de la Wallonie et de la province de Liège en particulier. Son développement est assuré par un réseau de sous-traitants spécialisés parmi lesquels l'entreprise Dumoulin-Herstal S.A. Créée en 1997, la société liégeoise s'est construit un nom en fabriquant des armes de chasse artisanales, perpétuant ainsi le savoir-faire mondialement connu des artisans liégeois dans ce domaine pointu. Cette activité ne représente toutefois plus que 10 % du chiffre d'affaires de la société. «En 2002, Dumoulin-Herstal est également devenue une entreprise de mécanique aéronautique, explique Alexandre Cammermans, Administrateur-délégué, suite aux contacts que nous avons pu établir avec Asco Industries et Sonaca, notamment. Nous avons ainsi participé à la fabrication du premier Airbus 380 qui, à l'époque, constituait LE grand programme de la décennie pour le secteur aéronautique wallon. Aujourd'hui, nous concevons des pièces à travers nos unités de tournage et de fraisage».



Salon du Bourget, présence remarquée

Après une première participation en 2005, Dumoulin-Herstal a une fois encore fait le déplacement au 47^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace Paris Le Bourget. Avec plus de 400.000 entrées tout public, 128.000 m² d'exposition couverte et 2.000 exposants venus de 42 pays différents, le rendez-vous du Bourget a confirmé sa place de premier salon aérospatial du monde. «De nombreux fabricants sont venus nous trouver et les premiers contacts ont été noués, se félicite Alexandre Cammermans. Ce qui les a séduits ? Notre capacité à répondre à toute demande dans un délai très court, la proximité que nous établissons avec nos clients et le respect des délais. Autant d'atouts qui compensent une main-d'œuvre dont le coût est, il est vrai, plus élevé que dans les pays de l'Est notamment. Il existe donc bien un savoir-faire liégeois dans ce secteur d'avenir pour l'économie wallonne malgré la difficulté que nous avons de recruter des opérateurs qualifiés».

Investissements en vue

Employant à ce jour 26 personnes, Dumoulin-Herstal S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 millions € en 2006 (3,4 millions € projetés en 2007). Forte de son succès, la société liégeoise devrait, d'ici dix-huit mois, quitter la rue du Tige à Herstal pour rejoindre un terrain de 4.400 m², qu'elle vient d'acheter à la SPI+ dans le parc des Hauts-Sarts à Herstal. L'investissement sera de 2 millions €.



Neues von den Unternehmen

Granit Parts verlässt das Relais-Gebäude der SPI+ in Ivoz-Ramet, um größere Räume in Wanze zu beziehen. Transcom, das Call Center von Tele2, hat vor drei Jahren die Telebase in der Gewerbefläche Hauts-Sarts bezogen und bereits 300 Arbeitsplätze geschaffen. Dumoulin-Herstal, weltweite Referenz im Luftfahrtsektor, wird sich in einigen Monaten auf einem 4.400 m² großes Grundstück der SPI+ in der Gewerbefläche Hauts-Sarts in Herstal niederlassen. ●●●

(LES COMMUNES)

La SPI⁺ soutient les communes. Découvrons en détail l'implication dans le chantier de La Gileppe, la séance d'information à propos de la nouvelle programmation de fonds structurels et l'affiliation à la SPI⁺ de la commune de Wasseiges.

PREMIERS COUPS DE PELLE [• à La Gileppe !

«Le coup d'envoi du chantier de La Gileppe a été donné le 20 août dernier. En route pour 225 jours calendrier de travaux au barrage !», annonce Eric Collette, Service Développement rural et urbain à la SPI⁺, laquelle apportera une assistance à l'asbl chargée de la gestion du site. Le projet consiste en la création d'un bâtiment d'accueil, des espaces d'interprétation, une salle de projection et encore un

local de location de VTT. En outre, la réalisation de ce projet permettra de tripler voire quadrupler le nombre de groupes accueillis (80 places actuellement dans la tour panoramique). De nouvelles activités devraient également voir le jour : une zone barbecue et un espace multigénérationnel, une promenade forestière familiale, un sentier forestier didactique, une aire d'observation du gibier et, à moyen



... Le barrage de La Gileppe

terme, des espaces de jeux pour enfants, des murs d'escalade... Coût total des travaux : 836.000 €, subventionnés par INTERREG, la Région wallonne, le CGT, la FTPL et le MET.

LES FONDS STRUCTURELS [• du nouveau pour les communes ?

Après la période 2000-2006 «Objectif 2» et «INTERREG», l'organisation et le contenu de la programmation des fonds structurels pour la période 2007-2013 sont connus. Le premier appel à projets a été lancé le 22 mai 2007 et se termine le 30 septembre 2007.

Forte de son expertise en matière de programmes européens, la SPI⁺ continue à soutenir les opérateurs (information, analyse et assistance au montage de projets). C'est pourquoi une séance d'information très complète a été organisée par la SPI⁺ à l'intention des communes le 21 juin 2007.

«C'est l'Objectif Compétitivité régionale et Emploi qui est intéressant pour nos communes et plus particulièrement la Mesure 3.3 intitulée Redynamisation urbaine et Attractivité du Territoire, explique Jérôme Samain, spécialiste des Projets européens au sein de la SPI⁺. Les mécanismes sont similaires, mais les principes ont évolué. En effet, le territoire éligible s'étend désormais à toute la région wallonne, mais des zones prioritaires ont été définies. A projet de qualité égale, les opérateurs situés dans ces zones prioritaires auront plus

de chances d'obtenir des fonds.» En pratique donc, il s'agit des communes dont le territoire était concerné par l'Objectif 2 Meuse-Vesdre, notamment les centres urbains de Liège et de Verriers.

«Le caractère intégré du projet est aussi crucial : l'Union européenne et la Région wallonne favorisent les portefeuilles de projets, c'est-à-dire les projets articulés entre eux sur un territoire donné et qui se concentrent sur une thématique précise. On vise avant tout complémentarité et collaboration coordonnées entre les acteurs pour une meilleure efficacité.»

Contact •] Jérôme Samain
SPI⁺, Service Projets européens
04/230 12 87
jerome.samain@spi.be

WASSEIGES [• le début d'une collaboration fructueuse



... Le collège échevinal de Wasseiges et la Présidente du CPAS

La commune de Wasseiges est désormais affiliée à la SPI⁺. Le bourgmestre, Monsieur Joseph Haquin, se dit heureux de connaître les nombreux services disponibles. Une première collaboration est d'ores et déjà entamée : la commune a confié à la SPI⁺ la préparation de la fiche technique pour l'aménagement d'une crèche à Meeffe.

Infos und Aktionen in den Gemeinden

Die SPI⁺ unterstützt die Gemeinden. Die Informationsveranstaltung über die neue Programmierung der Strukturfonds am 21. Juni war sehr gut seitens der Gemeinden besucht, die sich sehr für die neuen Dienstleistungen der SPI⁺ und den konstruktiven Dialog interessierten. Darüber hinaus beteiligt sich die SPI⁺ an der Gileppe-Baustelle (Bau von verschiedenen Gebäuden mit touristischer Ausrichtung) und ermöglicht eine Erneuerung des Empfangs und der touristischen Infrastruktur, die den Besuchern zu Verfügung steht. Hervorzuheben ist ebenfalls, dass die Gemeinde Wasseiges sich der SPI⁺ angeschlossen hat, was zur Folge hat, dass die SPI⁺ die 84 Gemeinden der Provinz Lüttich vereint, d. h. 100 % der Bevölkerung in der Provinz! ...

Dans cette rubrique, nous vous proposons d'aller à la découverte du développement de la future zone d'activités économiques mixte de Hannut et de s'arrêter aux Hauts-Sarts, où un vaste projet logistique va générer jusqu'à 700 emplois nouveaux.

EXTENSION EN VUE [• à Hannut

Désireuse de satisfaire au mieux les entreprises à la recherche de terrains pour développer leur activité, la SPI+ vient de recevoir l'arrêté d'expropriation et de reconnaissance de la future zone d'activités économiques mixte (ZAEM) de Hannut. Il s'agit de 24 nouveaux hectares de terrains qui viendront compléter la zone d'activités économiques (ZAE) existante et occupée à 100 %. Après Kaiserbaracke (31 ha) en Communauté germanophone en 2004, la zone de Hannut est la deuxième - sur les neuf que compte la province de Liège - à pouvoir être mise en œuvre dans le cadre du Plan prioritaire décidé par le Gouvernement wallon en avril 2004. Le Président de la SPI+, Julien

Mestrez, espère la mise en vente de ces 24 ha fin 2009 ou début 2010. De quoi satisfaire les quelque 146 entreprises actuellement en attente d'un terrain en province de Liège. Seize d'entre elles se sont d'ores et déjà montrées intéressées par la zone de Hannut où 5 ha sont virtuellement occupés. «Les entreprises les plus attirées sont situées dans le Brabant flamand et dans le Limbourg tout proches, explique Pascal Cavalier, Park Manager à la SPI+. Pour elles, le coût des terrains, pour le moins avantageux, est très attractif...». De son côté, la ville de Hannut, où l'on attend la création de 240 emplois, participera financièrement dans l'équipement de la zone.



JUSQU'À 700 NOUVEAUX EMPLOIS LOGISTIQUES [• à Liège



essayé de développer et de populariser le concept selon lequel l'offre crée la demande. Le marché liégeois est assez mature et attractif pour le concrétiser pleinement». Ce projet concerne deux terrains de +/- 4,2 ha et 8 ha, visibles depuis l'autoroute E 313 Liège - Anvers et idéalement situés au croisement des autoroutes E313, E25, E40 et E42.

La région de Liège sera le théâtre d'un nouveau développement logistique d'envergure, avec un projet couvrant une superficie bâtie de 86.000 m² dans le parc industriel des Hauts-Sarts équipé par la SPI+. A la base de ce projet, l'acteur immobilier belge Fortis Real Estate, l'entrepreneur flamand Janssen de Geel et le chasseur d'immobilier wallon ImmoQuest. L'investissement est à la hauteur des ambitions des différents acteurs : plus de 40 millions € et la création de 300 à 700 nouveaux emplois sur le site.

La SPI+ applaudit cette initiative et est convaincue de l'impact d'un tel dossier sur le marché immobilier professionnel liégeois. Comme l'indique le responsable du dossier à la SPI+, «non seulement, on crée de la richesse et de l'emploi mais ce projet signifie aussi une rentrée importante (1,6 millions €) qui permettra le maintien de la bonne santé financière de notre intercommunale». Même son de cloche auprès de Christophe Nihon chez Immoquest : «depuis le début de mes activités d'intermédiaire immobilier, il y a 10 ans, j'ai

Grosse Nachfrage in den Industrieparks...

Das zukünftige gemischte Gewerbegebiet (24 ha) von Hannut wird neben der bestehenden Industriezone angelegt werden, und dies im Anschluss an die Umsetzung des prioritären Plans Nr. 1. Im Gewerbegebiet Hauts-Sarts wird ein umfangreiches Logistikprojekt bis zu 700 neue Arbeitsplätze schaffen... ●●

(DOSSIER : LIÈGE, LA TRANSFRONTALIÈRE)

Le point commun de la Grande Région et de l'Euregio Meuse-Rhin ? La province de Liège, bien entendu. Elle se situe à l'intersection de ces deux régions transfrontalières, réservoirs d'opportunités d'affaires et de partenariats, tant publics que privés.

L'EUREGIO MEUSE-RHIN [• un partenariat historique



La Province de Liège est active au sein de l'Euregio Meuse-Rhin depuis une trentaine d'années au cours desquelles de nombreuses collaborations avec les régions partenaires sont nées, rythmées par les programmations INTERREG successives. Ces projets transfrontaliers ont permis aux opérateurs liégeois d'élargir leurs horizons et de profiter de leur extraordinaire proximité avec leurs voisins allemands (région d'Aix-la-Chapelle), néerlandais (Province du Sud-Limbourg) et flamands (Province du Limbourg).

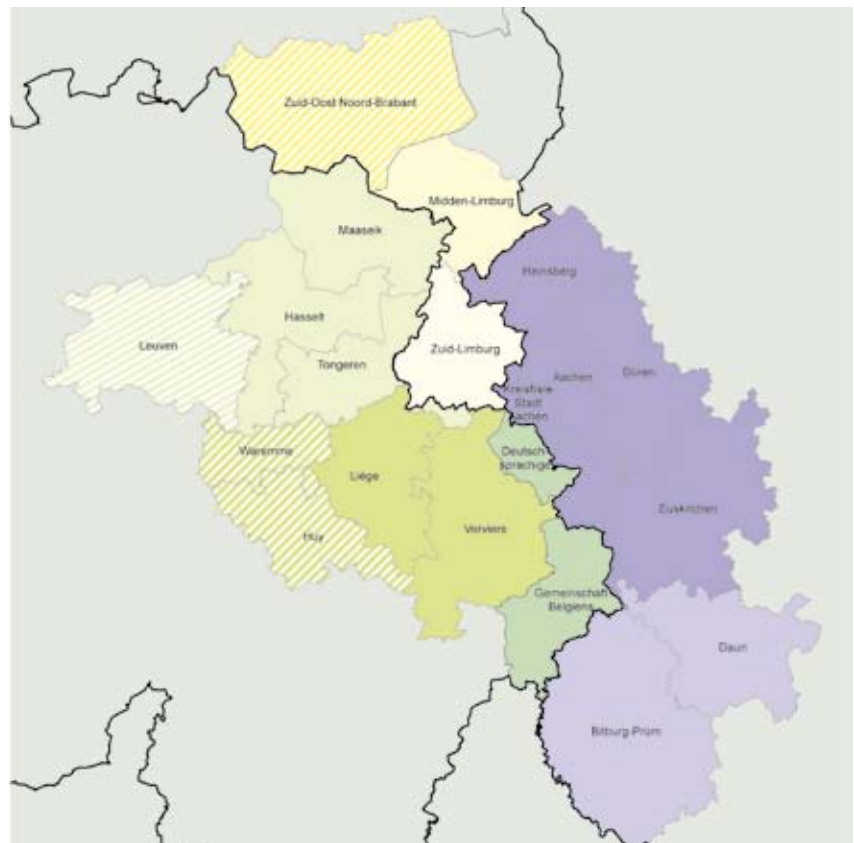
Les initiatives au niveau de la Grande Région sont plus récentes, mais se structurent actuellement pour une ouverture plus large encore vers nos voisins de Sarre, de Lorraine, du Grand-Duché de Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat, et ce, avec l'ensemble de la Région wallonne et la Communauté française.

Le Programme Opérationnel 2007-2013 pour l'Euregio Meuse-Rhin

En 2007, débute la quatrième phase de la programmation INTERREG (INTERREG IV, 2007-2013). Un montant de 144 millions d'€ est disponible pour le financement de projets eurégionaux (dont 72 millions d'€ issus du FEDER). L'objectif, à savoir «l'obtention d'une croissance accrue et la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité» grâce à «l'exploitation des atouts de l'Euregio Meuse-Rhin¹» et à

«la suppression des barrières constituées par les frontières¹», se décline en trois priorités que doivent rencontrer les projets proposés par les opérateurs :

- **PRIORITÉ 1** : renforcement de la structure économique, promotion du savoir, innovation et création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité,
- **PRIORITÉ 2** : nature et environnement, énergies, ressources naturelles et mobilité,
- **PRIORITÉ 3** : qualité de vie.



¹ Programme opérationnel INTERREG IV-A 2007-2013 Euregio Meuse-Rhin, p.63

La priorité 1 est centrale, comme en témoigne la part importante du budget total qui lui est dévolue (65 %).

INTERREG IV : pour qui, pour quoi ?



Tout comme pour les précédentes programmations INTERREG, les acteurs invités à introduire des projets sont non seulement les pouvoirs publics et les organisations publiques, semi-publiques et non lucratives, mais aussi des organismes issus du secteur privé comme des partenariats d'entreprises, d'intermédiaires et d'organisations sectorielles.

La nouveauté est le territoire éligible. En effet, outre le territoire strict de l'Euregio Meuse-Rhin, des «zones adjacentes ont été déterminées (principalement les régions de Leuven en Belgique et de Eindhoven aux Pays-Bas) : les projets peuvent donc désormais inclure un partenaire issu de l'une de ces zones, moyennant l'accord de toutes les autres régions partenaires. Pour la province de Liège, cet élargissement est favorable puisqu'elle est éligible dans sa totalité, l'arrondissement de Huy-Waremme étant inclus en tant que «zone adjacente».

Dans le cadre de la priorité 1, les projets doivent se concentrer sur les matières concourant à la stimulation de l'activité économique et à sa compétitivité, c'est-à-dire :

- le renforcement de la structure économique, l'amélioration du climat d'implantation et le soutien à la création d'activités : logistique multimodale, promotion de l'Euregio auprès d'entreprises étrangères, apport à l'économie de la connaissance,

- la promotion du développement de l'Euregio Meuse-Rhin comme région technologique de pointe : stimulation des pôles technologiques eurégionaux (logistique, sciences du vivant, chimie, nouveaux matériaux, soutien au potentiel d'innovation des PME, création de spin-off et de spin-out...

- la promotion d'une coopération plus étroite des entreprises entre elles ainsi qu'entre les entreprises et les instituts de recherche : intensification du transfert de connaissances, création de pôles d'excellence eurégionaux, stimulation de la R&D relative aux nouvelles énergies...

- le renforcement du marché de l'emploi eurégional : mise en adéquation de l'enseignement avec le marché de l'emploi eurégional, soutien à la création d'emplois pour les publics fragilisés, favorisation de la mobilité transfrontalière par le biais de la formation professionnelle et continue...

- le renforcement du secteur touristique : amélioration de la qualité de l'offre touristique et de loisirs, meilleure combinaison de l'offre touristique avec la nature, la santé, le bien-être, la culture, le patrimoine...

La SPI+, ouverte à tous types de projets eurégionaux

Depuis toujours, la SPI+ œuvre à l'intégration eurégionale avec ses homologues allemands, flamands et néerlandais. Malgré l'investissement considérable consenti pour le montage des dossiers, les équipes de la SPI+ restent très motivées par les expériences transfrontalières : outre le bénéfice économique évident, c'est surtout l'échange humain avec des personnes de cultures différentes qui est unique. Elles travaillent actuellement sur différents sujets, parmi

lesquels le monitoring des parcs d'activités économiques, le marketing eurégional ou encore le développement durable pour les bâtiments industriels en zones urbaines...

CONTACT

Jérôme Samain, SPI+,
Service Projets européens
04/230 12 87

jerome.samain@spi.be

4 OCTOBRE 2007 : lancement officiel d'INTERREG IV à Maastricht



Axel Noël, Manager de projets INTERREG, ASBL Liège-Euregio Meuse-Rhin : «*Nous avons voulu encourager les opérateurs à ébaucher des projets le plus tôt possible : nous avons donc organisé des petits déjeuners thématiques dès le mois de juin afin de les informer sur les nombreuses opportunités qu'offrent les fonds INTERREG IV. L'ASBL Liège-Euregio Meuse-Rhin est là pour les accompagner depuis la première idée jusqu'à la clôture de leur projet !*».

www.liege-euregio.be

Lüttich, eine grenzüberschreitende Provinz

Die Provinz Lüttich bereitet sich auf das neue Interreg IV-Programm 2007 - 2013 vor, das offiziell am 4. Oktober 2007 gestartet wird. 65 % der zur Finanzierung von euregionalen Projekten übertragenen 144 Mio. € konzentrieren sich auf die Priorität 1: Stärkung der wirtschaftlichen Struktur, Förderung des Wissens, Innovation und Schaffung von Arbeitsplätzen. •••

(AU-DELÀ DES FRONTIÈRES)

La SPI* est active dans la prospection internationale : deux récentes missions (Chine et Amérique du Nord) auront, à n'en pas douter, des retombées intéressantes pour la province de Liège.

LA PROVINCE DE LIÈGE EN CHINE [• mission accomplie



La SPI* a participé à la mission officielle organisée par la Province de Liège avec la collaboration de l'AWEX-Liège dans la province chinoise de Fujian du 15 au 20 juin 2007. Cette mission à orientation économique s'est inscrite dans la dynamique de la mission princière à Pékin, Shenyang, Hong Kong et Shanghai.

L'objectif de la Province était de faire profiter les entreprises liégeoises des contacts de haut niveau qu'elle entretient avec la Province chinoise du Fujian, avec laquelle elle est liée depuis 1986 par une Charte d'Amitié. En effet, en Chine, les relations officielles sont primordiales pour pouvoir nouer des relations d'affaires.

La SPI* était représentée par Julien Mestrez, Député provincial en charge de l'économie et Président de la SPI*, et par Marilena Cassotti, Directeur

Animation économique et Ouverture vers le Monde. Cette dernière nous confie : *«Notre motivation pour ce voyage était clairement de parfaire notre connaissance du tissu économique chinois dans le but de comprendre les exigences de potentiels investisseurs chinois en province de Liège et de mieux répondre à leurs attentes chez nous. Personnellement, j'ai été particulièrement marquée par l'ampleur du développement à l'échelle chinoise. Nous avons par exemple eu l'opportunité de visiter la zone franche maritime de Xiamen : les moyens mis en œuvre pour la création de cette infrastructure sont impressionnants. Le tout avec une réelle vision urbanistique cohérente et structurée qui fait aussi la part belle aux zones vertes !»*

Les entreprises liégeoises présentes (Buzon Pedestal International, OA

creative & arts management, Intraco, Assess Group, Magemar) ont largement bénéficié de cette introduction pour se familiariser avec la culture business chinoise et établir ou approfondir de premiers contacts. Une série de rendez-vous avait en outre été organisée pour elles avec des sociétés locales. Les participants ont ainsi pu découvrir les atouts de la province du Fujian : une croissance économique annuelle à deux chiffres, des infrastructures logistiques de qualité, une main-d'œuvre efficace, un climat propice à la création de partenariats et un voisinage intéressant.

La Chine est une force économique montante, aujourd'hui incontournable. La SPI* entend bien mettre à profit les contacts noués dans le cadre de cette visite pour attirer des investisseurs chinois à Liège. Il faut d'ailleurs savoir qu'un projet porté par Magegroup est à l'étude : il s'agit de créer à Liège un centre de parachèvement et de distribution européen de produits chinois en pierre en s'appuyant notamment sur nos infrastructures multimodales existantes et futures. Les entreprises chinoises bénéficieraient ainsi de plusieurs avantages : diminution du coût de transport vers les clients européens, limitation du risque de casse pendant le transport, meilleure adaptation des produits finis aux goûts des consommateurs locaux, meilleure réactivité au marché grâce à des stocks stratégiques constitués sur place... Par rapport à d'autres régions européennes, Liège fait valoir sa situation géographique idéale et son savoir-faire en matière de logistique. La présence de Magegroup en Chine constitue naturellement un avantage.

Province de Fujian, Chine

- Situation : côte sud-est de la Chine, face à l'île de Taïwan
- Superficie : 121.400 km², 136.000 km² maritimes
- Population totale : 35 millions d'habitants, dont 47,3 % en zone urbaine
- Villes principales : Fuzhou (capitale provinciale), Quanzhou, Xiamen (7^{ème} port de Chine)
- PIB/h : 18.621 RMB (chiffre 2005)
- Croissance : + 11 % (chiffre 2005)



[• Flying-Cam vole de contrats en contrats



Monsieur Georges Pire, Député provincial en charge des Relations extérieures, nous livre ses impressions sur la mission chinoise :

«La mission a été fructueuse, et ce, sur tous les points. Tout d'abord, les entreprises liégeoises présentes ont eu des contacts prometteurs. En outre, cette mission a été l'occasion d'annoncer aux autorités fujianaises la volonté du groupe Magemar de

proposer aux producteurs de pierres chinoises l'établissement au Port autonome d'une plateforme de stockage, de transformation et de distribution de ses produits sur l'ensemble du continent européen. Une nouvelle qui, vous l'imaginez, a réjoui les autorités fujianaises sensibles non seulement aux nombreux atouts logistiques de Liège mais aussi à sa situation géographique privilégiée puisqu'au centre de l'Europe».



... mission officielle en Province du Fujian - Juin 2007

Créée à Liège en 1988, la société Flying-Cam maintient depuis près de vingt ans sa position de leader mondial dans la prise de vues aériennes par hélicoptère sans pilote pour le cinéma et l'audiovisuel. Présente en Belgique, aux Etats-Unis et en Chine, la société emploie une dizaine de personnes. Flying-Cam est actuellement en tournage en Asie pour John Woo, le réalisateur de Mission Impossible 2 et a filmé dans pas moins de 72 pays pour plus de 800 clients ! Ses projets les plus récents comprennent des films à succès comme, par exemple, *La Cité Interdite* de Zhang Yimou, les *Harry Potter* (*La Coupe de Feu*, *le Prisonnier d'Azkaban* et *la Chambre des Secrets*) sans oublier les trois derniers James Bond. L'ouverture d'un bureau à Hong Kong en 2005 a eu un effet positif sur les résultats de Flying-Cam qui a vu le chiffre d'affaires du seul marché chinois dépasser celui des Etats-Unis et de l'Europe. Bien qu'active en Chine depuis près de quinze ans, la société liégeoise a profité d'une mission économique organisée en 2004 pour approcher d'importantes sociétés de production et les chaînes de télévision nationales. En 2008, grâce au développement du pilotage automatique destiné à équiper ses hélicoptères, Flying-Cam pourra explorer de nouveaux marchés comme la sécurité et la surveillance, la protection civile ou le militaire.

(AU-DELÀ DES FRONTIÈRES)

LIÈGE – QUÉBEC

[• rapprochements en vue



Du 4 au 19 juillet, la SPI* a participé à une mission de prospection au Canada et aux Etats-Unis. Sur place, le Directeur des Relations internationales a noué des contacts fructueux pour la région liégeoise. «*Dans sa dimension économique, sociale, culturelle ou environnementale, le développement durable tel que vécu au Québec est une opportunité à saisir pour Liège*», explique Bauduin Blairon. Que ce soit dans la manière dont on conçoit sur place les problèmes de réhabilitation des sites désaffectés ou dans la gestion des parcs (naturels et industriels) par exemple. De même, la Province de Liège devrait être présente à la Rencontre internationale de la Francophonie économique, au prochain SIDIM, le Salon International du Design d'Intérieur de Montréal (20.000 visiteurs sur 3 jours), ou encore à Futurallia 2008, l'événement économique des Fêtes du 400^{ème} anniversaire de Québec.



L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS

[• ce que cela va changer pour vous

L'introduction de l'Euro vous a permis de payer en liquide partout dans la zone euro sans changer de devise. Mais l'Europe va plus loin encore. Dès le 1^{er} janvier 2008, les banques commenceront à moderniser leurs systèmes afin que l'**espace unique de paiement en euros (SEPA – Single Euro Payment Area)** soit une réalité pour tous d'ici à la fin 2010.

Concrètement, quels seront les avantages des personnes titulaires d'un compte bancaire dans la zone EURO ?

- **Possibilité d'utiliser sa carte de débit** partout dans la zone euro : lorsque vous serez en vacances ou en voyage dans un autre pays de la zone euro, vous pourrez payer dans les commerces avec votre carte de débit comme vous le feriez chez vous. Cela est particulièrement pratique si vous n'avez pas de carte de crédit ou pour faire de petits achats dont le montant ne permet pas d'utiliser une carte de crédit.
- **Des virements bancaires plus efficaces** : vous pouvez déjà transférer de l'argent à l'intérieur de la zone euro mais cela prend souvent du temps et coûte cher. Le SEPA garantira que vos virements en euros soient effectués rapidement et intégralement, sans aucun prélèvement. Vous recevrez également des informations claires et précises sur les éventuels frais ou redevances.
- **Possibilité d'utiliser un seul compte bancaire dans l'ensemble de la zone euro** : si vous travaillez ou étudiez à l'étranger, dans un pays de la zone euro, vous devez souvent accomplir toute une série de formalités pour y ouvrir un nouveau compte bancaire. Le SEPA vous permettra de gérer vos finances à partir de votre compte en euros

existant dans votre pays d'origine. Dans la pratique, cela impliquera très peu de changements, surtout si vous êtes familiarisé avec les services de banque en ligne.

Des prélèvements automatiques partout dans la zone euro : si vous avez des factures à payer régulièrement dans un autre pays de la zone euro, vous pourrez le faire par prélèvement automatique depuis votre pays d'origine.

Si vous souhaitez obtenir la brochure sur le SEPA, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Europe Direct ou surfez sur le site www.europedirect-liege.be.



SPI* international

Die SPI* hat an einer wirtschaftlichen Mission der Provinz Lüttich in China teilgenommen, die seit 1986 Freundschaftsbande mit der Provinz Fujian unterhält. Die zahlreichen Kontakte und neuen Erkenntnisse wecken Hoffnungen auf mittelfristige wirtschaftliche Auswirkungen. Auch verzeichnete die Mission in Kanada und den USA ausgezeichnete Resultate. Dies wird die Besuche auf die für ausländische Investoren konzipierte Website www.liegeonline.com vervielfachen. •••

[• Instances

La SPI+ vient de se doter de nouvelles instances de décision. Suite aux

élections communales et provinciales et conformément au code de la démocratie locale, le Bureau Exécutif compte désormais 8 membres (auxquels s'ajoutent les associés socio-

économiques et l'invité) et le Conseil d'Administration 30 membres, parmi lesquels plus de la moitié sont des nouveaux venus.

• FONCTION	BUREAU EXÉCUTIF	CONSEIL D'ADMINISTRATION	TITRES ET QUALITÉS
[• PRÉSIDENT	J. MESTREZ		Député provincial
[• VICE-PRÉSIDENT	P-Y. JEHOLET		Député, Conseiller communal
[• MEMBRES	J-P. BASTIN		Conseiller provincial
	A. DESMIT		Conseiller communal
	K. FIRQUET		Conseillère provinciale
	M. FIRQUET		Echevin
	J-L. GABRIEL		Conseiller provincial
	P-E. MOTTARD		Député provincial
		C. ALLARD	Représentante de la SLF
		L. ANTOINE	Conseiller communal
		P. ARIMONT	Conseiller provincial
		J-M. BECKERS	Conseiller provincial
		L. BLAISE	Conseillère provinciale
		J-F. BOURLET	Conseiller provincial
		J-M. BRABANTS	Conseiller provincial
		L. CAMPSTEIN	Conseiller provincial
	W. DEMEYER	Bourgmestre	
	C. DESAMA	Bourgmestre	
	S. ERNST	Conseiller provincial	
	M. FOCCROULLE	Conseiller provincial	
	A. GILLES	Député provincial	
	P. GUILLAUME	Bourgmestre	
	D. JEANMOYE	Conseillère communale	
	S. MOREAU	Echevin	
	J-L. NIX	Echevin	
	A. STEIN A.	Conseiller provincial	
[• ASSOCIÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	D. BRONNE		Directeur général d'Etilux Consul de Norvège
	R. MENE		Président de l'Union des Classes Moyennes, Vice-Président de l'ASE
	R. PARTHOENS		Secrétaire fédéral de la C.S.C.
	J. VERDIN		Directeur de la Fondation André Renard
[• INVITÉ	E-L. BERTRAND		Directeur général du Port Autonome de Liège

PROTIC [• élargit ses horizons



Réseau d'entreprises liégeoises spécialisées dans le secteur des TIC créé dans le cadre du FORUM TELECOM de la SPI+, PROTIC est désormais actif au niveau wallon : en effet, il a été officiellement repris en juin par l'Infopole Cluster TIC

wallon. Les entreprises du réseau peuvent adhérer à l'Infopole et ainsi, bénéficier d'une offre de services spécialisés plus étendue qu'auparavant et de l'appui de toute l'équipe de l'Infopole Cluster TIC pour mener à bien les projets conçus au sein du réseau PROTIC.

DYNAMIC DAY [• Liège

Depuis trois ans, Kompass organise des journées de matchmaking pour entreprises dans différentes régions. La SPI+ a participé à l'édition de Liège le 14 juin 2007 en tant qu'Euro Info Cen-

tre, partenaire de l'opération. Sur son stand, l'équipe de la SPI+ a répondu aux nombreuses questions des entreprises participantes à propos des produits et services de la SPI+. Plus de 80 exposants étaient présents.



Informations •] www.dynamicday.be

(LES DERNIÈRES MINUTES)

LA PROBLÉMATIQUE DE LA
CONSUMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

[• en entreprise

Outre son intérêt pour la lutte contre la consommation de drogues «illicites», la **Commission provinciale de prévention des assuétudes que préside Madame Ann CHEVALIER, Députée provinciale en charge des Affaires sociales, s'est penchée sur les problèmes liés à la consommation d'alcool et notamment sur l'alcool au travail.**

Ce phénomène a en effet d'importantes répercussions au niveau professionnel. Des études ont montré que le coût pour la société peut être estimé entre 1 et 3 % du PNB.

Parmi les initiatives prises, citons entre autres :

- une brochure «Prévention de l'abus d'alcool au travail» qui met l'accent



sur les niveaux d'intervention sur lesquels les acteurs de l'entreprise peuvent agir pour améliorer la situation,

- l'organisation de séances d'information à destination des directions, conseillers en prévention...

La Province de Liège, par le biais de la Maison du Social (04/237 27 40 - e-mail: francoise.natalis@prov-liege.be) est à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir ou pour toute organisation en la matière que vous voudriez mettre en place.

FUTURS ENTREPRENEURS, ACTIVEZ-VOUS [• les candidatures sont ouvertes

Porté par le Ministre wallon de l'Économie, l'ASE et les Structures Locales de Coordination, le **Grand Prix wallon de l'Entrepreneuriat** vise à récompenser et à mettre en exergue les meilleurs entrepreneurs dans quatre catégories :

- la micro-entreprise
- l'entreprise innovante
- la reprise d'entreprise
- l'entreprise responsable.

Les créateurs ou entreprises intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature entre le 20 août et le 15 octobre 2007. Les 12 candidats sélectionnés bénéficieront d'une large visibilité organisée par les équipes du Grand Prix ainsi que d'un accompagnement spécifique (coaching). Le proces-

sus connaîtra son point d'orgue lors de la grande soirée du 28 février 2008 au Théâtre de Namur, au cours de laquelle les lauréats seront connus.

Forte de son expérience accumulée dans le cadre de l'organisation des trois éditions du Prix Crescendo, la SPI⁺ assiste l'ASE tant dans la conception de l'opération que dans la recherche de sponsors.

Site : www.gpwe.be
Informations et contact au sein de la SPI⁺ •] bernadette.marcourt@spi.be



LES 24, 25 ET 26 OCTOBRE 2007

[• la SPI⁺ au Forum des Entrepreneurs by Initiatives

Pendant toute la durée du salon, la SPI⁺ sera présente dans la zone dédiée au Facility Management, où elle mettra en exergue ses services en matière d'immobilier d'entreprise. De plus, **le 25 octobre, l'Euro Info Centre** de la SPI⁺ co-organisera un Business ICT Matching Day en partenariat avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg et d'autres partenaires wallons, de Lorraine, de Trêves, d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Plus de 200 entreprises ou organismes actifs dans le domaine des TIC ou intéressés par ce secteur se rencontreront lors de rendez-vous individuels pré-organisés selon leurs souhaits. Le catalogue des participants sera prochainement accessible via www.forumdesentrepreneurs.be.



L'Euro Info Centre de la SPI⁺ organisera également le **mercredi 24 octobre** une conférence sur le thème des efforts de simplification et d'informatisation des marchés publics, mis en œuvre par la Région wallonne et le Grand Duché du Luxembourg, afin d'inciter les PME à présenter plus d'offres et à introduire celles-ci plus simplement.

Die provinziële Kommission für Suchtprävention hat sich besonders mit den Problemen des Alkoholkonsums am Arbeitsplatz befasst. Um dieses Phänomen, das bedeutende Auswirkungen hat, besser zu verstehen, wurde eine Broschüre herausgegeben und Informationsveranstaltungen werden organisiert. Sind Sie ein Unternehmer in folgenden Kategorien: Mikro-Unternehmen, Innovationsunternehmen, Unternehmensübernahme oder verantwortliches Unternehmen? Dann können Sie bei Bernadette Marcourt (SPI⁺): 04/230 12 67, bernadette.marcourt@spi.be, Informationen über die Bewerbungsmodalitäten einholen. Die SPI⁺ wird auf dem Unternehmerforum „Initiatives“ im Oktober anwesend sein. •••

LES VENTES DE TERRAINS

Arrondissement de LIEGE

Parc d'activités économiques d'ALLEUR

IMMO NYS S.P.R.L.

Activité : installation de systèmes de climatisation, ventilation, réfrigération et chauffage. Extension.

Monsieur Vincent DUPONT

Activité : construction de halls industriels pour location - atelier de design. Transfert.

Parc d'activités économiques d'AWANS

MANELEC S.P.R.L.

Activité : garde-meubles. Transfert.

TECHNOFLUID S.A.

Activité : vente, installation de matériel pneumatique, compresseurs, pompes à vide et instrumentation hydraulique. Transfert.

TAHITI PISCINES S.A.

Activité : construction, installation, importation de piscines - sauna - hammam. Transfert.

Parc d'activités économiques des HAUTS-SARTS

JANSSEN LOGISTICS S.A.

Activité : centre de logistique. Nouvelle implantation.

ICARUS S.A.

Activité : production de robinetterie et négoce de tubes et accessoires. Extension.

FERRARA Gaëtan S.P.R.L.

Activité : marbrerie. Extension.

ROEBBEN S.A.

Activité : traitement de terres à chaud. Extension.

R L INVEST HOLDING S.A.

Activité : construction métallique. Transfert.

Parc d'activités économiques d'HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU/HACCOURT

SABLIERE DUPUIS S.A.

Activité : vente et achat de sable et gravier - concassage et criblage de pierres et béton. Transfert.

Parc d'activités économiques HUY/WAREMME

TUCCITO S.P.R.L.

Activité : construction générale. Transfert.

Arrondissements de HUY/WAREMME

Parc d'activités économiques de VILLERS-LE-BOUILLET/VINALMONT

CARROQUAD S.A.

Activité : importation et vente en gros de carrelages. Extension.

LENS CAR S.P.R.L.

Activité : construction, réparation et maintenance de carrosseries industrielles, utilitaires, bus. Nouvelle implantation.

ALCYON BELUX DISTRIBUTION

VETERINAIRE S.A.

Activité : grossiste répartiteur en produits vétérinaires. Transfert.

Laboratoires C.A.R.A.D.

Activité : gestion d'un laboratoire d'anatomopathologie et de dermatologie. Nouvelle implantation.

Parc d'activités économiques de SOHEIT-TINLOT

ACTIVE UP S.P.R.L.

Activité : création de logiciels. Transfert.

TECHNIQUE CLIMATIQUE ET ELECTRIQUE S.P.R.L.

Activité : location, livraison, dépannage et mise en œuvre de groupes électrogènes - maintenance et dépannage des installations de chauffage, électrique et frigorifique. Nouvelle implantation.

Parc d'activités économiques de HERMALLE-SOUS-HUY/CLERMONT/EHEIN

SOCOTHERMIC S.P.R.L.

Activité : vente en gros de cheminées métalliques. Transfert.

W.T.C. S.A.

Activité : production d'électricité à partir de biométhanisation et d'huile de palme. Nouvelle implantation.

Arrondissement de VERVIERS

Parc d'activités économiques de BATTICE

Monsieur Benoît RONDEUX et Madame Delphine LEJEUNE

Activité : logistique et stockage. Transfert.

Monsieur G. HORWARD

Activité : stockage de matériel forain. Transfert.

Parc d'activités économiques Les PLENESSES

Transports SCHREURS et fils S.P.R.L.

Activité : transport et entreposage. Extension.

Monsieur Luc HALLEUX S.P.R.L.

Activité : fabrication et pose de charpentes en fermettes industrialisées. Transfert.

BATTERIES TOUSSAINT NYSSSENNE S.A.

Activité : fabrication d'échangeurs de chaleur. Transfert.

LOCINVEST S.A.

Activité : conception, fabrication, placement et distribution de matériel de sport. Extension.

ENSIVAL MORET BELGIUM S.A.

Activité : fabrication métallique (construction de pompes centrifuges). Transfert.

Renseignements zones

SPI* - Atrium VERTBOIS

Magali RIFFON

Thierry BODSON

Pascal CAVELIER

Tél. : 04/230.11.11

Fax : 04/230.11.20

magali.riffon@spi.be

thierry.bodson@spi.be

pascal.cavelier@spi.be

Renseignements bâtiments

SPI* - Atrium VERTBOIS

Véronique GOMEZ

Muriel ALBERT

Tél. : 04/230.11.11

Fax : 04/230.11.20

veronique.gomez@spi.be

muriel.albert@spi.be

Renseignements :

Pour une info plus détaillée voir aussi le site www.spi.be

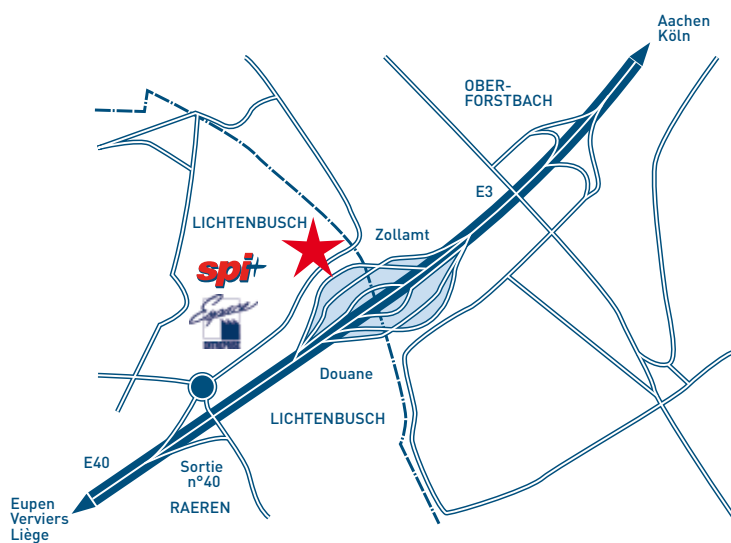
Parcs d'activités économiques (plan - descriptif - coordonnées des entreprises).

Listing des bâtiments disponibles et visite virtuelle des Bâtiments Relais et Espaces Entreprise.



Espace Entreprise de Lichtenbusch

- Situé sur la frontière belgo-allemande
- Autoroute E40 - Sortie 40
B-4731 EYNATTEN - RAEREN
- A 10 min d'Eupen, 12 min d'Aachen et 22 min de Verviers
- Possibilités de LOUER des bureaux, des plateaux polyvalents et de BENEFCIER de services communs
- Facilités de parking



Plus d'infos

A la SPI+

Madame Véronique Gomez

veronique.gomez@spi.be

www.spi.be

A la WFG

Madame Ariane Brandt

ariane.brandt@wfg.be

www.wfg.be